

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**90**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 10 FÉVRIER 2022**

L'an deux mille vingt deux  
Le dix du mois de février à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le quatre février deux mille vingt deux, s'est réuni salle le Météore - 27 route de Frangy - ANNECY (Meythet) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date  
d'affichage

16 FÉVR.  
2022

Déposée en  
Préfecture le

15 FÉVR.  
2022

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Martine COUTAZ, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Gilles REY (suppléant de Marie-Luce PERDRIX)

#### Avaient donné procuration

Etienne ANDRÉYS à Alexandre MULATIER-GACHET, Christian ANSELME à Laure ODORICO, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Corinne BOULAND à Isabelle DIJEAU, Vanessa BRUNO à Olivier TRIMBUR, Odile CERIATI-MAURIS à Magali MUGNIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Christiane LAYDEVANT, Chantale FARMER à Nora SEGAUD-LABIDI, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Thomas MESZAROS à Marc ROLLIN, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Christian PETIT à Pierre GEAY, Yannis SAUTY à Nora SEGAUD-LABIDI, Guillaume TATU à Bénédicte SERRATE

#### Etaient excusé(e)s

Sandrine DALL'AGLIO, Fabienne GREBERT, Antoine de MENTHON, Philippe MONMONT, Christian ROPHILLE

Aurélien MODURIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220210-8292-DE-1-1  
en date du 15/02/22 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-11

## OBJET

### NOTIFICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

*Frédérique LARDET, rapporteur*

Par courrier du 12 janvier 2022, la chambre régionale des comptes Rhône-Alpes a notifié au Grand Annecy son rapport d'observations définitives (ROD) et la réponse de Madame la Présidente.

Ce rapport est communiqué à l'assemblée délibérante. Il devient alors public.

Les investigations de la chambre régionale des comptes ont porté plus particulièrement sur les points suivants :

- la gouvernance,
- l'organisation de l'établissement public,
- la fiabilité des comptes,
- la situation financière,
- la prévention et la gestion des déchets.

La chambre régionale des comptes formule sept recommandations :

**Recommandation n° 1** : consolider les statuts dans un document unique.

**Recommandation n° 2** : adopter un pacte financier et fiscal incluant un volet relatif aux mutualisations.

**Recommandation n° 3** : achever la délégation de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire » au CIAS, en lui transférant les postes budgétaires et les agents qui les occupent, et en supprimant la DGA « Personnes Agées » de son organigramme.

**Recommandation n° 4** : se mettre en conformité avec la réglementation sur le temps de travail en mettant fin aux congés irréguliers.

**Recommandation n° 5** : mettre à jour l'inventaire physique et comptable en s'assurant de sa concordance avec l'état de l'actif du comptable public dans les meilleurs délais.

**Recommandation n° 6** : adopter rapidement le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), en adoptant les objectifs à atteindre en matière de réduction des déchets, afin de se mettre en conformité avec la loi.

**Recommandation n° 7** : se mettre en conformité avec l'article L. 2224-13, al. 2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que la compétence traitement des déchets soit intégralement exercée par une seule collectivité publique.

Une recommandation est déjà appliquée (n°4), quatre sont en cours de mise en œuvre (n°1, 2, 5 et 6) et deux (n°3 et 7) nécessitent un travail approfondi qui dépassera le cadre annuel 2022.

Ce rapport constitue une analyse détaillée de la gestion du Grand Annecy à intervalles réguliers.

Le Conseil communautaire prend acte du rapport définitif de la chambre régionale des comptes Rhône-Alpes, joint en annexe.

**PRIS ACTE**

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.